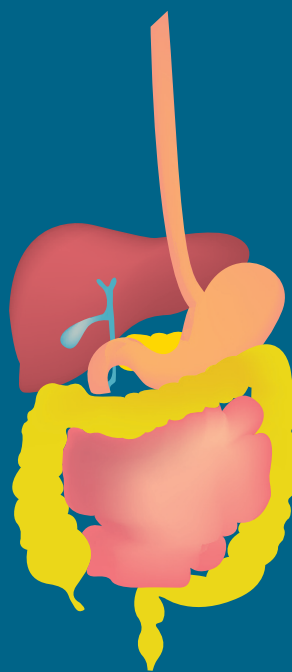


le  
pari



Prix Amgen pour la Recherche & l'Innovation  
en **oncologie digestive**  
**2011**

«Les facteurs prédictifs en oncologie digestive»

**APPEL À CANDIDATURE**



**AMGEN**<sup>®</sup>  
Oncologie

# Mot des présidents

Depuis sa création en 2006, le **Prix Amgen** pour la Recherche et l'Innovation est une bourse qui permet de soutenir de jeunes chercheurs et cliniciens dans la réalisation et la poursuite de leurs projets.

Dans un premier temps, ouvert aux domaines de l'hématologie et de la thérapie cellulaire, le PARI s'étend cette année à l'oncologie digestive.

Cette première édition s'inscrit dans la volonté commune d'Amgen et de la SNFGE de révéler de nouvelles compétences dans le domaine de l'oncologie digestive avec, en perspective, l'amélioration de la prise en charge des patients atteints de pathologies graves.

Deux bourses d'un montant de 25000€ chacune sont proposées pour ce PARI 2011. Il récompensera deux projets de recherche sur le thème des facteurs prédictifs en oncologie digestive. Une première bourse de 25000€ sera remise pour un projet original en recherche fondamentale. Une seconde bourse de 25000€ récompensera un projet de recherche clinique ayant un volet translationnel. Ces deux prix seront remis lors des JFHOD 2011.

Nous vous invitons à prendre connaissance des critères de participation et espérons recevoir un très grand nombre de candidatures.

Nous sommes impatients de découvrir la teneur de vos projets.

Bonne chance à tous

**Philippe Rougier** (Paris)  
Président de la SNFGE  
et président du jury

**Erick Gamelin** (Amgen France)  
Directeur Médical Oncologie  
et président du jury

## Soyez candidat au PARI\* en oncologie digestive 2011

\*Prix Amgen pour la Recherche et l'Innovation

## Jury du PARI

### PRÉSIDENTS DU JURY

Pr Philippe Rougier (Paris)

Pr Erick Gamelin (Amgen, France)

### MEMBRES DU JURY

Michèle Boisdrion-Celle (Angers)

Olivier Bouché (Reims)

Frédéric Di Fiore (Rouen)

Jean-François Emile (Paris)

Jean-Louis Merlin (Nancy)

Frédérique Penault Llorca (Clermont-Ferrand)

Pierre Laurent-Puig (Paris)

Antonio Sa Cunha (Bordeaux)

Christophe Tournigand (Paris)

Valérie Vilgrain (Paris)

# Critères de participation

**1.** Les prix sont ouverts à tous les candidats, étudiants en médecine, médecins, chercheurs ou médecins étrangers en poste et ayant un projet de recherche s'étalant entre 2011 et 2012, âgés de moins de 40 ans au moment de la clôture des inscriptions et travaillant en milieu hospitalier, universitaire ou de recherche.

**2.** La sélection porte sur des projets originaux en recherche fondamentale et clinique avec volet translationnel sur l'identification des facteurs prédictifs en oncologie digestive. Sont exclus thèses d'internat, mémoires et master II.

**3.** Philosophie du prix : le jury souhaite récompenser un projet de recherche fondamentale et un projet de recherche clinique ou recherche translationnelle apportant ou présentant à terme un intérêt dans l'amélioration de la prise en charge des patients en oncologie digestive.

## Comment Participer ?

**1.** Vérifiez que vous répondez aux critères de participation définis ci-dessus.

**2.** Constituez votre dossier de candidature :

- lettre de motivation du candidat;
- curriculum vitae du candidat;
- synthèse des travaux réalisés, résumés en deux ou trois pages maximum;
- le(s) projet(s) de recherche (fondamentale et/ou clinique translationnelle);
- lettre du candidat indiquant les autres financements pour ce projet et leurs origines (notamment les autres bourses);
- lettre d'accompagnement du chef de service ou du responsable de l'équipe de recherche
- adressez le dossier complet à :

**Amgen : PARI en oncologie digestive**  
Dr Eric Barrière  
62 boulevard Victor Hugo  
92523 Neuilly-sur-Seine cedex  
ou par mail à l'adresse suivante :  
[ebarrier@amgen.com](mailto:ebarrier@amgen.com)

• **Date limite : 17 décembre 2010, le cachet de la poste faisant foi**



## Nature des Prix

Montant par prix : 25000 euros

### Médiatisation :

- Présentation des projets lors des JFHOD 2011
- Communication dans la presse spécialisée

## Calendrier 2010/2011

- > **26 mars 2010**  
Lancement officiel et appel à candidature
- > **17 décembre 2010**  
Clôture des inscriptions
- > **Janvier 2011 à mars 2011**  
Examen des dossiers par les membres du jury
- > **Mars 2011**  
Remise des Prix aux JFHOD

# Règlement du Prix

**Article 1 : Objet du Prix** – Le Prix Amgen pour la Recherche et l'Innovation en Oncologie Digestive s'adresse à tous les candidats, étudiants en médecine, médecins, chercheurs ou médecins étrangers en poste et ayant un projet de recherche s'étalant entre 2011 et 2012, âgés de moins de 40 ans au moment de la clôture des inscriptions et travaillant en milieu hospitalier, universitaire ou de recherche.

Le PARI en oncologie digestive récompense un projet scientifique innovant portant sur les facteurs prédictifs en oncologie digestive. Un premier projet de recherche fondamentale ainsi qu'un second projet de recherche clinique seront récompensés.

**Article 2 : Eligibilité des projets** – Pour être éligibles, les projets scientifiques répondront aux critères ci-dessus. Les personnes qui ont un lien juridique direct ou indirect avec Amgen ne pourront concourir au Prix.

**Article 3 : Dépôt des candidatures** – La candidature est effective à réception d'un dossier complet adressé au Dr Eric Barrière – Amgen- PARI en Oncologie Digestive 2011 – 62 boulevard Victor Hugo – 92523 Neuilly-sur-Seine Cedex.

Tout dossier incomplet est écarté de la sélection. La date limite de clôture pour le dépôt des candidatures est fixée au 17 décembre 2010, le cachet de la poste faisant foi.

**Article 4 : Récompense** – Deux prix d'un montant de 25000€ chacun, seront attribués pour les deux projets (l'un relatif à un projet de recherche fondamentale, l'autre à un projet de recherche clinique) retenus par le jury.

Chaque bourse sera versée à un organisme (privé, public, de recherche, hôpital, association...), mais pas à un individu à titre personnel.

Les prix seront officiellement remis lors des JFHOD 2011.

En cas d'égalité, le jury se réserve la possibilité d'attribuer les bourses à plus de deux projets et d'en partager les montants en conséquence. Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer de bourse, si la qualité des projets est jugée insuffisante. Dans l'éventualité où un projet implique un membre du jury, celui-ci se retirera du jury pour l'évaluation du projet. Chaque projet sera évalué au minimum par 3 membres.

**Article 5 : Jury** – Le jury est souverain. Ses décisions ne peuvent faire l'objet d'aucune contestation et n'ont pas à être motivées.

**Article 6 : Restitution des dossiers de candidature** – Les documents communiqués dans le cadre du Prix ne feront l'objet d'aucune restitution postale.

**Article 7 : Acceptation du règlement** – Le dépôt de candidature au Prix Amgen pour la Recherche et l'Innovation en oncologie digestive fait office d'acceptation du présent règlement.

**Article 8 : Dépôt du règlement** – le présent règlement a été déposé chez Maîtres Agnus et Parker, huissiers de justice, 11, quai Anatole-France – 75007 Paris.

Le règlement est consultable auprès d'Amgen.

**Article 9 : Force majeure et annulation du Prix** – En cas de force majeure (grève, attentat, absence de candidature...) l'organisateur se réserve le droit d'annuler ou de reporter le Prix.

**Article 10 : Modification du règlement** – Le présent règlement pourra être modifié ou complété sans avis préalable par l'organisateur. Les modifications devront être déposées sous la forme d'un avenant chez Maîtres Agnus et Parker et être mis en ligne sur les sites internet ci-dessous.

Pour toutes demandes d'informations,  
contactez le **Dr Eric Barrière** au 01 40 88 27 02  
ou à l'adresse : [ebarrier@amgen.com](mailto:ebarrier@amgen.com)  
Règlement en ligne sur : [www.amgen.fr](http://www.amgen.fr) –  
[www.snfge.org](http://www.snfge.org)

**AMGEN**<sup>®</sup>  
Oncologie